

Votre enfant entre en  
maternelle

Vous arrivez à  
Saint-Pierre-d'Albigny

Vous avez déménagé

## Comment s'inscrire

Préinscription  
en mairie



Inscription  
à l'école  
maternelle

- 1 Je prends rendez-vous avec le guichet unique en mairie dès le mois de janvier
- 2 Je remets mon dossier complet avec les pièces nécessaires en mairie
  - Le livret de famille ou à défaut carte d'identité des parents accompagnée d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant
  - Un justificatif des vaccinations obligatoires
  - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - Le formulaire de préinscription complété à télécharger sur le site de la mairie, onglet « les écoles et la jeunesse » ou à récupérer en mairie
- 3 La Mairie transmet directement le certificat d'inscription à l'école maternelle et m'en informe.
- 4 Je prends rdv avec la direction de l'école maternelle afin de valider l'admission.
- 5 Je me présente à ce rendez-vous avec le dossier de l'école que le guichet unique m'aura transmis.

*Aucun enfant ne sera admis à l'école sans certificat d'inscription délivré par la Mairie*

**Pour contacter le service scolaire et périscolaire :**

- 30 rue Auguste Domenget 73250 Saint-Pierre-d'Albigny
- Mail [guichetunique@mairie-stpierredalbigny.fr](mailto:guichetunique@mairie-stpierredalbigny.fr)
- Téléphone 04 80 76 00 31